

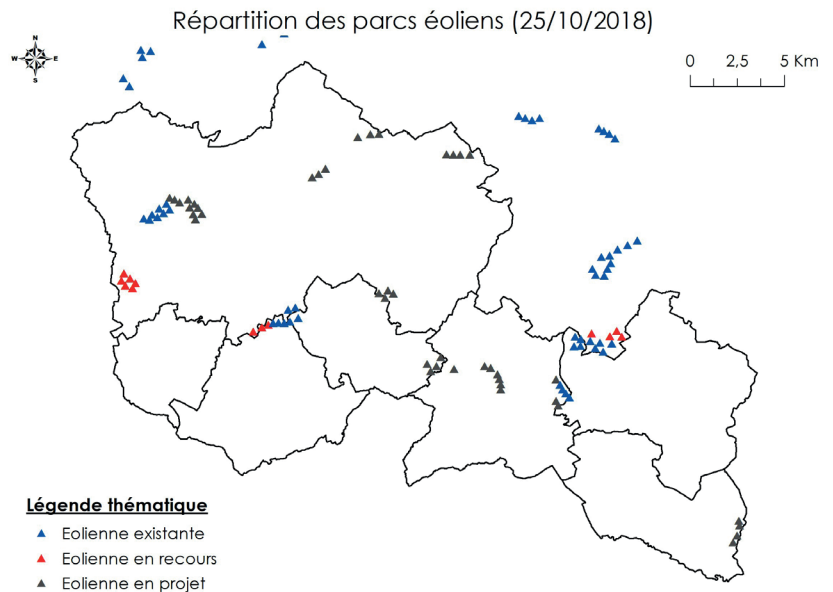
UNE LIGNE DE CONDUITE POUR LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

Une ligne de conduite pour un **éolien respectueux des valeurs du développement durable** semblait une évidence à lancer après la multiplication de demandes d'implantation de parcs éoliens sur les Plaines de l'Escaut. Pour éviter le mitage du territoire...

Depuis de nombreuses années, le territoire est soumis à une certaine pression du secteur éolien.

La multiplication de nouveaux projets a imposé la création d'un **outil d'analyse**. Car les risques de mitage du territoire et de l'omniprésence de paysages énergétiques deviennent problématiques pour un Parc naturel, dont une des missions est la préservation de la qualité de ses paysages, mais aussi celle de la biodiversité.

Le fil conducteur de cette ligne de conduite est la **volonté de dialogue, de transparence et d'information** auprès des citoyens et entre les parties impliquées dans tout le processus du développement éolien : le développeur, le bureau d'étude, les communes, les instances de décision et le Parc naturel.



Il s'agit également d'une **aide à la décision par le souci d'obtenir une étude d'incidences la plus complète possible** et la plus en phase avec les caractéristiques locales. En ce sens, les principes du Cadre de référence wallon de 2013 sont affinés pour répondre aux enjeux de territoire. Ces principes concernent les éléments suivants : la définition des lignes de force du paysage, le type de configuration du parc, la co-visibilité et l'inter-distance entre parcs, l'effet d'encerclement de l'habitat, l'impact sur la biodiversité et la participation citoyenne.

Le potentiel venteux du territoire doit nous inciter à promouvoir le développement de l'éolien sur le Parc naturel mais avec des projets de qualité et respectueux des principes du développement durable.

Plus d'infos:

Le document «Le développement des parcs éoliens sur le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut» est disponible sur le site www.plainesdelescaut.be dans la rubrique Bibliothèque.



PAYSAGES &
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE PROJETS
EN 2018

4

NOMBRE DE MÂTS
IMPLANTÉS

28

